

Industrie agroalimentaire : l'Autorité autorise le rachat du groupe Routhiau par le groupe LDC

Publié le 20 décembre 2024

Le 28 novembre 2024, le groupe LDC a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet de rachat du groupe Routhiau, acteur de l'industrie agroalimentaire dans le secteur de la viande.

A l'issue de son instruction, l'Autorité a autorisé ce jour l'opération sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 20 DÉCEMBRE 2024

Industrie agroalimentaire : l'Autorité autorise le rachat du groupe Routhiau par le groupe LDC

[Lire le communiqué de presse](#)